



PÔLE
ÉCOLOGIE URBAINE
PRÉVENTION &
VALORISATION
DES DÉCHETS

Rapport annuel

sur le prix et la qualité
du service public
de prévention et de gestion
des déchets

Chiffres clés 2021

(AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE)

SOMMAIRE

-  **Présentation générale**
-  **Équipements**
-  **Organisation**
-  **Fréquence de collecte**
-  **Déchèteries**
-  **Indicateurs techniques**
-  **Flux et tonnages annuels**
-  **Traitement et valorisation**
-  **Indicateurs économiques et financiers**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Territoire d'une superficie de 604 km² avec ses 107 km de côtes, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), comptabilise 83 171 habitants permanents au 1er janvier 2021 (population municipale Insee) et une population DGF d'environ 120 000 habitants. Parmi les 33 communes qui constituent le territoire, 15 ont plus de 2 000 habitants, une a plus de 15 000 habitants et 22 sont situées sur le littoral Atlantique, l'Estuaire de la Gironde ou l'Estuaire de la Seudre. Territoire très touristique, 115 établissements d'hôtellerie de plein air (HPA) sont répertoriés. La population présente sur le territoire peut tripler en juillet-août et atteindre plus de 200 000 personnes.



Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (collecte en porte à porte et en apport volontaire, déchèteries) est assuré par la CARA.

Le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés «après tri» est une compétence déléguée au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL), créé par arrêté préfectoral du 30 décembre 2004.

Le SIL, dont le siège est à Rochefort-sur-Mer, a pour mission de traiter et valoriser les ordures ménagères résiduelles et les déchets végétaux de près de 200 000 habitants, soit 1/3 de la population de Charente-Maritime. Il regroupe 5 collectivités territoriales partenaires.



Élus & agents du Pôle Écologie Urbaine



1 vice-président
1 conseillère déléguée



1 commission Prévention et Valorisation des déchets regroupant 1 représentant de chacune des 33 communes



Le pôle écologie urbaine, composé de 41 agents dont 24 agents de déchèteries

Ordures ménagères



Ménages
61 723 bacs

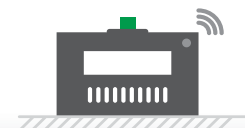


Hôtellerie de Plein Air
1 396 bacs



Professionnels
2 212 bacs pucés

65 331 bacs



Professionnels
32 colonnes enterrées en accès par badge

Emballages recyclables



Ménages
60 674 bacs

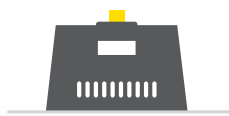


Hôtellerie de Plein Air
1 434 bacs



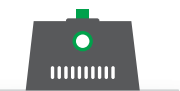
Professionnels
1 382 bacs

63 490 bacs

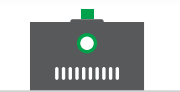


Ménages
12 colonnes aériennes

Verre



566 colonnes aériennes



23 colonnes enterrées

Déchets verts



Sacs biodégradables



Fagots

Cartons de commerçants



Cartons pliés

Déchèteries

7 déchèteries particuliers, 1 déchèterie professionnels, 1 pôle de deux déchèteries (particuliers et professionnels)



ÉQUIPEMENTS

129 454 contenants en place dont la fourniture et l'entretien est à la charge de la CARA. La distribution et la réparation des bacs sont assurées en régie par 2 agents du Pôle Écologie Urbaine.



ORGANISATION

Les collectes en porte à porte des ordures ménagères, emballages recyclables et déchets verts ainsi que la collecte des colonnes à verre sont assurées en prestation de service (PAPREC-Centre d'exploitation de Royan).

La collecte en porte à porte des cartons des commerçants est assurée par IEPR (Initiative Emploi en Pays Royannais), structure d'insertion professionnelle.



803 418 km ont été parcourus en 2021, dont :

- 436 543 km pour les ordures ménagères
- 191 577 km pour les emballages recyclables
- 60 947 km pour les déchets verts
- 67 546 Km pour les cartons
- 46 805 km pour le verre

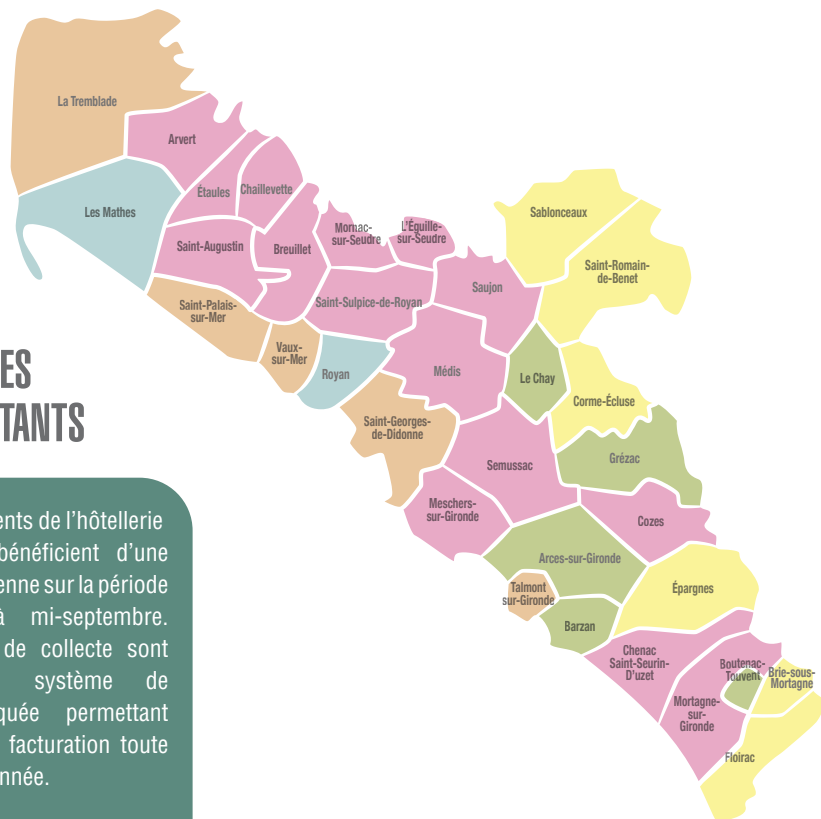


FRÉQUENCE DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES DES MÉNAGES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR :

33 COMMUNES
83 171 HABITANTS

Les établissements de l'hôtellerie de plein air bénéficient d'une collecte quotidienne sur la période de mi-juin à mi-septembre. Les véhicules de collecte sont équipés d'un système de pesée embarquée permettant d'effectuer une facturation toute l'année.



GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	20 541	2	C2				C3		C4		C3		C2	
2	17 547	5	C1				C2		C3		C2		C1	
3	36 204	15	C1					C2					C1	
4	3 155	5			C1				C2				C1	
5	5 724	6						C1						

Cx = collecte x fois par semaine

ORDURES MÉNAGÈRES DES PROFESSIONNELLS :



33 COMMUNES
2 066 PROFESSIONNELLS
32 COLONNES ENTERRÉES

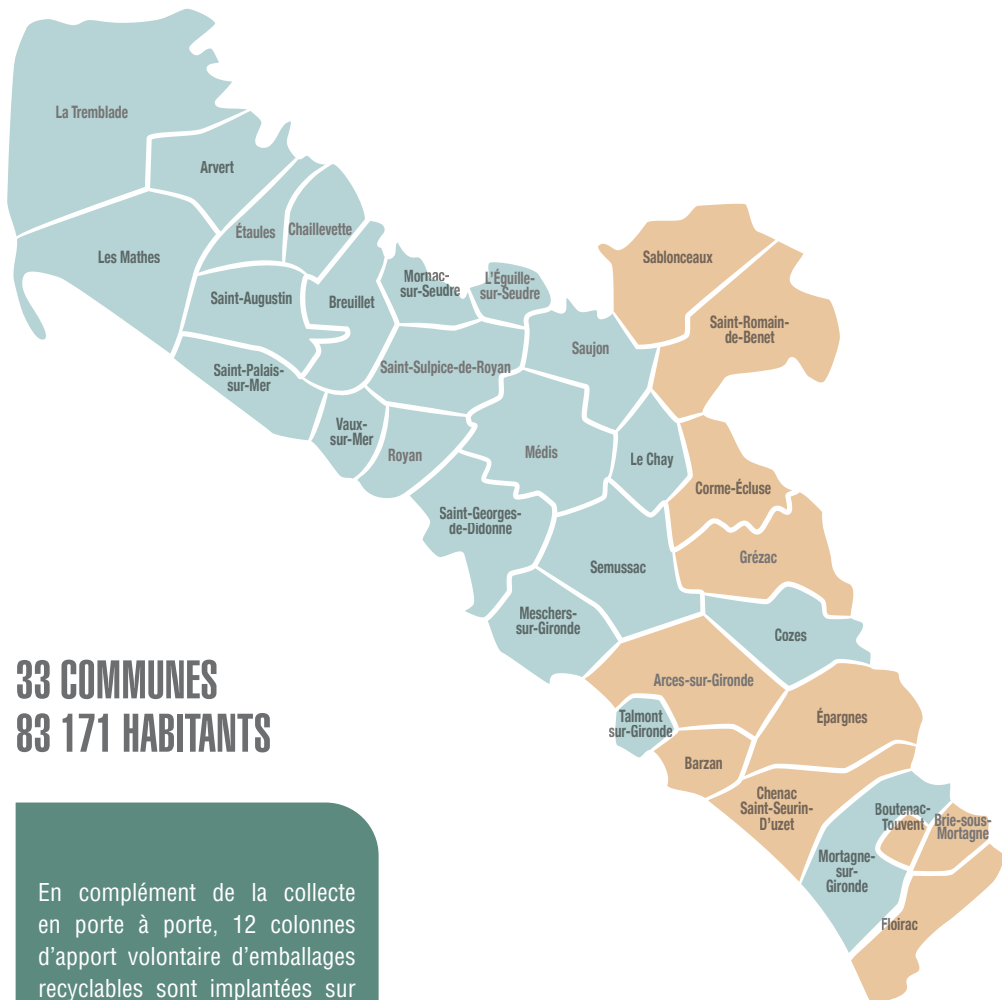
adhérents à la redevance spéciale
comme dispositif supplémentaire implantées
sur 8 communes

La collecte des cartons est assurée en porte à porte auprès de 1041 adhérents redevance spéciale sur 33 communes.

GRUPE DE COMMUNES	NB D'ADHÉRENTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	612	1		C3				C4		C5		C4		C3
2	95	1		C2				C3		C5		C3		C2
3	634	6		C2				C3		C4		C3		C2
4	151	1		C2					C3					C2
5	462	13		C1					C2					C1
6	34	5				C1				C2			C1	
7	78	6							C1					

Cx = collecte x fois par semaine

EMBALLAGES RECYCLABLES :



33 COMMUNES
83 171 HABITANTS

En complément de la collecte en porte à porte, 12 colonnes d'apport volontaire d'emballages recyclables sont implantées sur les déchèteries des particuliers.

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	TOUTE L'ANNÉE
1	74 460	22	C1
2	8 711	11	C0,5

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHETS VERTS :



15 COMMUNES
62 008 HABITANTS

GRUPE DE COMMUNES	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE COMMUNES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	7 562	5	C0,5											
2	54 446	10	C0,5		C1					C0,5				
3	21 163	18	PAS DE COLLECTE											

Cx = collecte x fois par semaine / C0,5 = collecte 1 une fois tous les 15 jours

DÉCHÈTERIES



MODALITÉS D'EXPLOITATION :

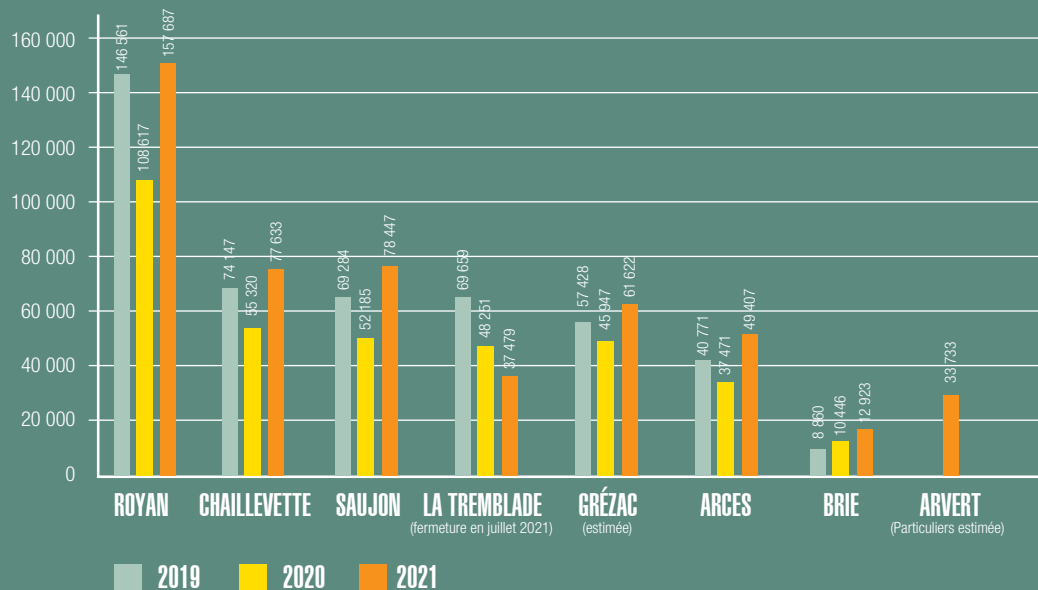
Haut de quai : Régie et prestation de service
Bas de quai : Prestations de service

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

ARCÉS-SUR-GIRONDE		FERMÉ				
BRIE-SOUS-MORTAGNE			FERMÉ	FERMÉ		
CHAILLEVETTE		FERMÉ				
GREZAC				FERMÉ		
LA TREMBLADE (fermeture 07.2021)				FERMÉ		
ARVERT						
ROYAN						
SAUJON				FERMÉ		
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN					FERMÉ	

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	OUVERTURE	
	FERMÉ					9h - 12h30	14h - 17h15
		FERMÉ	FERMÉ				
	FERMÉ						
			FERMÉ				
			FERMÉ				
					FERMÉ	8h - 12h	14h - 17h30

FRÉQUENTATION :



En 2021, sur les déchèteries des particuliers, la fréquentation est estimée à 508 931 visites, soit +42% par rapport à 2020 (358 237 visites). L'écart significatif est à rapprocher de l'effet de la crise sanitaire constaté en 2020.

La déchèterie de Royan est la plus fréquentée avec 31% des visites, suivie des déchèteries de Chaillevette (15%), Saujon (15%). En cumulant la fréquentation de la déchèterie de La Tremblade et celle des particuliers d'Arvert, 14% des visites ont été accueillies sur ces 2 sites.

Au 17 juillet 2021 : Fermeture de la déchèterie de La Tremblade et ouverture du pôle déchèterie d'Arvert composé d'une déchèterie réservée aux particuliers et d'une déchèterie artisanale dédiée aux professionnels.

© Yoshi Power Shot

INDICATEURS TECHNIQUES



FLUX ET TONNAGES ANNUELS

45 695
TONNES

de déchets collectés (hors déchèteries) sur le territoire, soit **549 kg / habitant**



Ordures ménagères résiduelles

29 447 tonnes
354 Kg/Hab

2020 : 343 kg/hab
2019 : 356 kg/hab
2010 : 416 kg/hab

64 %



Emballages recyclables

7 075 tonnes
85 Kg/Hab

2020 : 76 kg/hab
2019 : 78 kg/hab
2010 : 80 kg/hab

16 %



Verre

5 951 tonnes
72 Kg/Hab

2020 : 66 kg/hab
2019 : 67 kg/hab
2010 : 59 kg/hab

13 %



Déchets verts

2 703 tonnes
32 Kg/Hab

2020 : 29 kg/hab
2019 : 29 kg/hab
2010 : 67 kg/hab

6 %



Cartons commerçants

519 tonnes
6 Kg/Hab

2020 : 5 kg/hab
2019 : 6 kg/hab
2010 : 4 kg/hab

1 %

Sur les **29 447 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles collectées :

- **2 225 tonnes** proviennent des établissements d'Hôtellerie de Plein Air (HPA), représentant ainsi près de 8% du tonnage global d'ordures ménagères
- 301 tonnes proviennent des colonnes enterrées réservées aux professionnels (essentiellement les métiers de bouche)

Entre 2020 et 2021 : le tonnage de déchets (hors déchèteries) a augmenté significativement de près de 2 900 tonnes (+7%). Rapporté au nombre d'habitants, le ratio de collecte passe de 519 kg/habitant en 2020 à 549 kg/habitant en 2021 (+6%). Cette évolution significative témoigne de l'effet de la crise sanitaire ayant impacté la production de déchets en 2020.

Sur la période 2010-2021 : le périmètre de la CARA a évolué en intégrant 3 communes le 1^{er} janvier 2013, soit près de 4 000 habitants complémentaires. Sur la même période, la population municipale du territoire a augmenté de 10 067 habitants, soit +13.8%. En comparaison entre 2010 et 2021, le tonnage global est relativement stable (- 46 tonnes, -0.1%). Cependant ramené à la population, le ratio de collecte était de 626 kg/ habitant en 2010 contre 549 kg/habitant en 2021 (-76 kg/habitant ; -12.2%).

Plus en détail sur les évolutions 2010-2021 :

- La part de déchets collectés sélectivement (emballages et verre) est passée de 22,2% en 2010 à 28,5% en 2021, avec une hausse des emballages de 1 233 tonnes (+21.1%) et une hausse de 1 618 tonnes pour le verre (+37.3%).
- Le service de collecte des déchets verts en

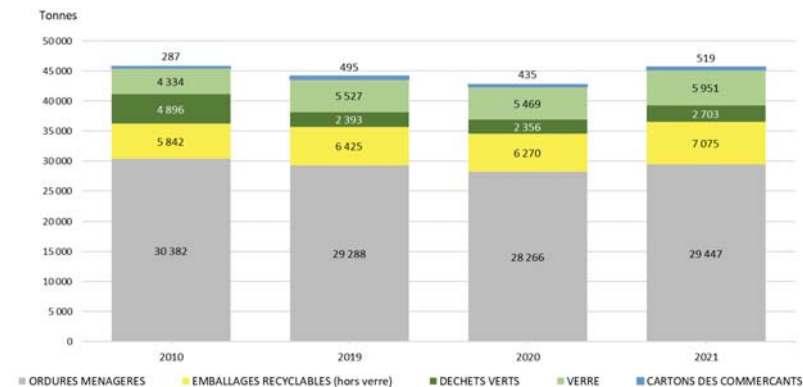
FAITS MARQUANTS :

Afin de définir la nouvelle feuille de route stratégique de la politique de prévention et de gestion des déchets de son territoire pour les 5 à 10 ans à venir, la CARA s'est engagée dans une étude d'optimisation visant l'organisation des services et leur financement.

porte à porte est de moins en moins utilisé : le tonnage a chuté de 2 193 tonnes (-44.8%) entre 2010 et 2021.

- La part d'ordures ménagères est passée de 66% en 2010 à 64% en 2021. Cependant, les tonnages ont baissé de 935 tonnes (-3.1%) comparativement entre les 2 années de référence.
- En tenant compte de l'augmentation de la population, le ratio de collecte a baissé pour les ordures ménagères (-62 kg/hab ; - 14.8%), les déchets verts (-34 kg/hab ; - 48.5%).
- À contrario, le ratio de collecte a augmenté pour les emballages (+5 kg/hab ; 6.4%), le verre (+12 kg/ hab ; 20.7%) ainsi que les cartons des commerçants (+2 kg/hab ;59.2%).

ÉVOLUTION DES DÉCHETS COLLECTÉS (HORS DÉCHÈTERIES) :





**42 368
TONNES**

de déchets collectés en déchèteries, soit **509 kg/habitant**. Ils représentent 48% du tonnage total collecté sur le territoire



4 flux constituent à eux seuls 87% des tonnages réceptionnés en déchèteries :



Déchets verts

13 458 tonnes
162 kg/hab

2020 : 138 kg/hab
2019 : 156 kg/hab
2010 : 171kg/hab



Gravats

10 237 tonnes
123 kg/hab

2020 : 100 kg/hab
2019 : 121 kg/hab
2010 : 126 kg/hab



Déchets non valorisables

9 795 tonnes
118 kg/hab

2020 : 90 kg/hab
2019 : 95 kg/hab
2010 : 95kg/hab

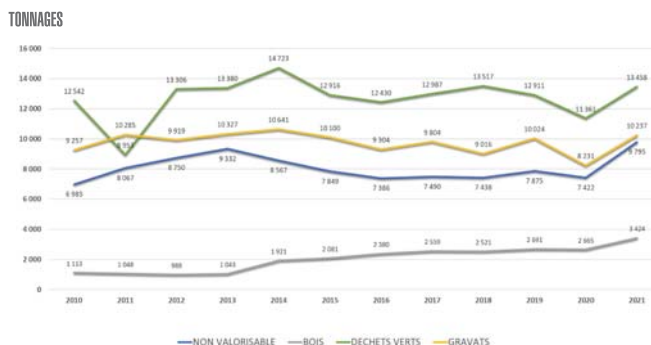


Bois

3 424 tonnes
41 kg/hab

2020 : 32 kg/hab
2019 : 32 kg/hab
2010 : 15 kg/hab

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES EN DÉCHÈTERIES :



Les quatre principaux flux représentent 36 914 tonnes, soit une augmentation de 7 235 tonnes (+24.4%) par rapport à 2020. Cette augmentation significative illustre les effets de la crise sanitaire et la période de confinement strict de 2020. Il est également à noter que les quantités de déchets collectées en déchèterie pour 2021 sont significativement élevées en comparaison avec les années précédentes (+11% par rapport à 2019).

ÉVOLUTION DES TONNAGES TOUS FLUX CONFONDUS EN DÉCHÈTERIES :

Entre 2020 et 2021 :

Le tonnage global a augmenté de 8 377 tonnes (+24.6%). Ramené à la population, le ratio est passé de 412 kg/hab en 2020 à 509 kg/hab en 2021, soit +97 kg/hab. Les apports en déchèteries des particuliers représentent 82% et les 18% restants concernent les apports dans les déchèteries artisanales.

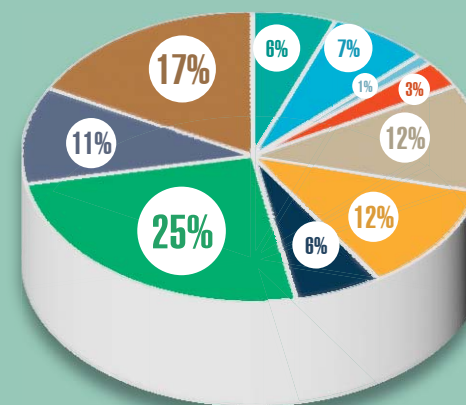
Pour la période 2010-2021 :

Le tonnage de déchets apportés en déchèteries (particuliers et artisanales) a augmenté de 10 204 tonnes, soit une hausse de 31.7% sur la période. Rapporté à la population ; le ratio est passé de 440 kg/hab en 2010 à 509 kg/hab en 2021, soit + 69kg/hab (+15.7%).

TONNAGES ANNUELS DES AUTRES FLUX RÉCEPTIONNÉS EN DÉCHÈTERIE

	TONNES 2020	TONNES 2021	Ratio kg/hab
Ferrailles	1 173	1 314	15,80
DEA	1 084	1 656	19,91
DEEE	717	882	10,60
Textiles	113	148	1,78
Déchets diffus spécifiques	116	169	2,03
Batteries	14	17	0,20
Huiles minérales	17	25	0,29
Huiles végétales	8	12	0,15
Piles	9	9	0,10
Pneus issus de dépôts sauvages	7	6	0,07
Radiographies	1	2	0,02

REPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHÈTERIE TOUS FLUX CONFONDUS



- SAINT-SULPICE-DE-ROYAN
7 357 tonnes
- ARCES-SUR-GIRONDE
2 619 tonnes
- BRIE-SOUS-MORTAGNE
1 069 tonnes
- CHAILLEVETTE
5 218 tonnes
- GRÉZAC
5 026 tonnes
- LA TREMBLADE*
2 669 tonnes
- ROYAN
10 792 tonnes
- SAUJON
4 474 tonnes
- ARVERT (particuliers)
2 792 tonnes
- ARVERT (professionnels)
353 tonnes

BILAN DES TONNAGES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA CARA - 2021 :

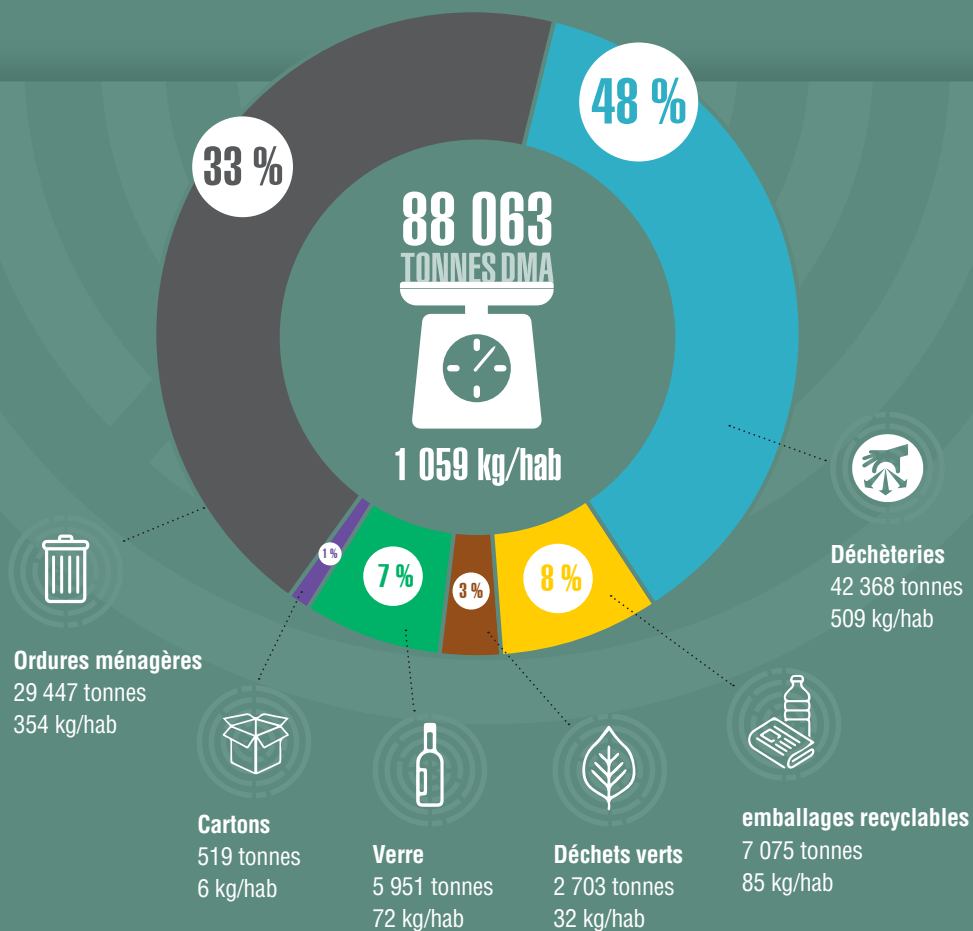


Entre 2020 et 2021 :

Les DMA ont augmenté de 11 277 tonnes (+14.7%). Ramené à la population le ratio de production de DMA est passé de 931 kg/hab à 1 059 kg/hab (+128 kg/habitant, +13.7%).

Pour la période 2010-2021 :

Les DMA ont augmenté de 10 158 tonnes (+13%). Ramené à la population, le ratio de production de DMA est resté relativement stable passant de 1 066 kg/hab en 2010 à 1 059 kg/hab en 2021. (-7kg/hab, -0.66%).



TRAITEMENT ET VALORISATION

Les ordures ménagères sont transportées depuis le centre de transfert de Médis au Centre multifilières pour y être traitées par compostage et incinération (Échillais-17) / Gestion SIL

Les déchets verts sont déposés sur la plateforme de broyage pour être transformés en vue d'un retour au sol. (Grézac-17) / Gestion SIL – Loca Recuper



En 2021, la CARA a renouvelé son marché de tri des emballages recyclables. Depuis le 1er janvier 2022, les déchets recyclables issus des bacs jaunes des foyers de la CARA sont accueillis au centre de tri de nouvelle génération « TRIVALO 33 » de PAPREC situé à Illats (33).

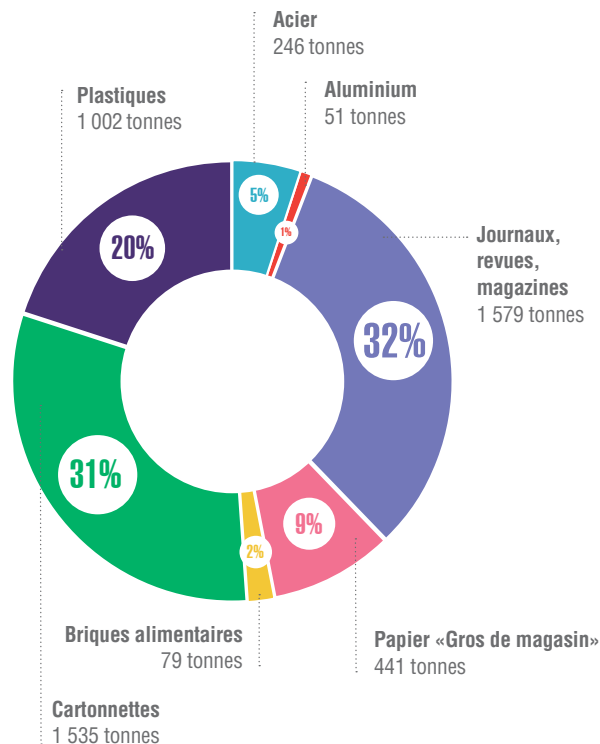
Les matériaux triés sont conditionnés puis envoyés vers des usines de recyclage.



Illats (33) - Gestion COVED (PAPREC)

Matériaux	Tonnes	Valorisation
Verre	5 951	13 223 122 nouvelles bouteilles
Cartonnettes	1 535	5 760 855 boîtes à chaussures
Plastique	1 002	248 560 couettes + 378 180 arrosoirs
Acier	246	3 198 lave-vaisselles
Aluminium	51	13 943 cadres de vélo de course
Briques alimentaires	79	607 668 rouleaux de papier toilette

LA COMPOSITION DES DIFFÉRENTS FLUX DE EMBALLAGES RECYCLABLES :

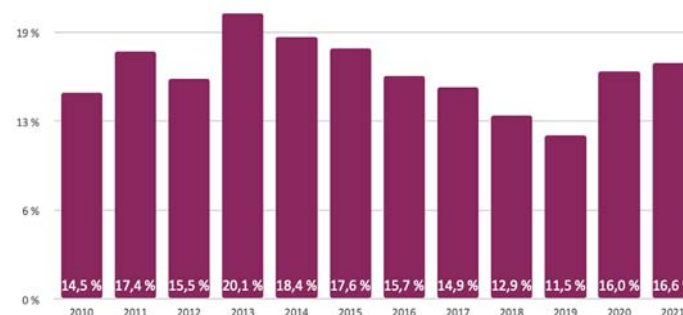


Bénéfices environnementaux

Grâce au geste de tri des habitants de la CARA, le recyclage des emballages plastiques a permis une économie énergétique équivalente à un trajet en voiture d'environ 19 000 000 km.



ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS :



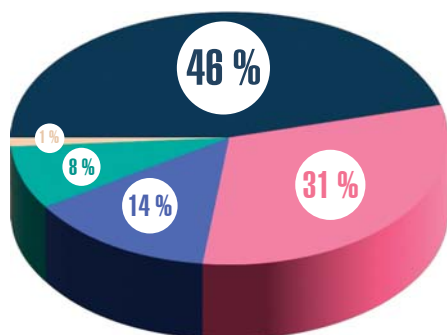
Bien que la performance de collecte des emballages recyclables ait évolué significativement en 2021 (+805 tonnes ; +12.8%), le taux de refus est resté relativement stable en 2021 par rapport à 2020.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES & FINANCIERS

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS
RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES :

Nature de la prestation	Début	Titulaire	Durée	Échéance	Montant annuels des prestations K€ TTC				Évolution 2021 vs 2020				
					2021		2020		K€		Pourcentage		
Fourniture de conteneurs pour la collecte en porte à porte	29/10/2018	SSI SCHAEFFER	4 ans	28/10/2022	202,60		149,47		53,13		-35,5%		
Collecte des déchets ménagers et assimilés	01/10/2017	PAPREC	75 mois	31/12/2023	OM ménages	2 801,25	6 237,92	2 748,12	6 206,29	53,13	31,63	1,9%	0,5%
					OM pros	1 098,00		1 079,86		18,14		1,7%	
					OM HPA	331,68		325,39		6,29		1,9%	
					Recyclables	1 526,44		1 561,37		-34,93		-2,2%	
					Déchets verts	480,55		491,54		-10,99		-2,2%	
Collecte et transport du verre	16/06/2019	PAPREC	4 ans	15/06/2023	549,45		518,96		30,49		5,9%		
Collecte des colonnes aériennes des emballages ménagers recyclables sur les déchèteries des particuliers	01/01/2021	PAPREC	1 an	31/12/2020	20,57		17,67		2,90		16,4%		
Exploitation du centre de transfert de Médis et transport des déchets vers les sites de traitement	01/06/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans	31/05/2024	Exploitation	116,85	361,78	154,33	429,48	-37,48	-67,70	-24,30%	-15,80%
					Transport	244,93		275,15		-30,22		-11,00%	
Tri des matériaux recyclables issus de la collecte sélective	01/01/2021	PAPREC	4 ans	31/12/2024	Tri / conditionnement	1 219,27	1 352,14	1 384,73		-32,59		-2,40%	
					Transport Traitement des refus	132,87							
Fourniture, enlèvement des contenants et transport du bois, déchets verts, gravats et déchets non valorisables issus des déchèteries	02/03/2020	PAPREC	4 ans	01/03/2024	1 739,70		1 484,53		255,17		17,20%		
Traitement et valorisation du bois	01/04/2020	ECO TRANSFORMATION	4 ans	31/03/2024	183,54		142,80		40,74		28,50%		
Traitement et valorisation des gravats	01/04/2020	CMGO	4 ans	31/03/2024	104,83		81,01		23,82		29,40%		
Traitement des déchets non valorisables	01/04/2020	SUEZ RV SUD OUEST	4 ans	31/03/2024	1 117,03		706,29		410,74		58,20%		
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation du carton	01/04/2020	PAPREC	4 ans	31/03/2024	426,11		317,20		108,91		34,30%		
Fourniture, enlèvement et transport contenants, traitement et valorisation des ferrailles	01/04/2020	DECONS	4 ans	31/03/2024	64,13		57,49		6,64		11,50%		
Collecte huiles minérales usagées	10/07/2019	SEVIA	4 ans	09/07/2023	3,35		2,04		1,31		64,30%		
Collecte en porte à porte des cartons bruns des professionnels	01/01/2020	INITIATIVE EMPLOI PAYS ROYANNAIS	1 an	31/12/2025	162,00		144,00		18,00		12,50%		
Accueil et information sur les déchèteries des particuliers					160,33		148,95		11,38		7,60%		
Collecte des déchets dangereux spécifiques sur les déchèteries (hors ECODDS)	01/01/2020	SIAP	1 an	31/12/2022	51,80		48,95		2,85		5,80%		
TOTAL					12 737,28		11 839,85		897,43		7,60%		

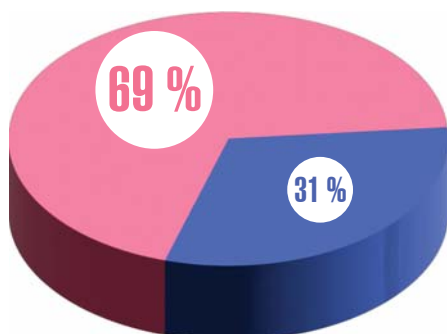
MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE :



Dépenses de fonctionnement

(20,8 millions €)

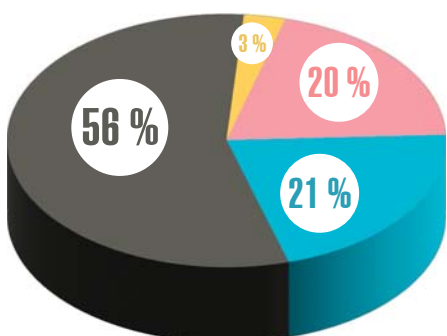
- **TRAITEMENT**
9 624 745 €
- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
6 376 949 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 850 809 €
- **GESTION ADMINISTRATIVE**
1 653 413 €
- **OPÉRATION D'ORDRE**
251 780 €



Collectes

(9,2 millions €)

- **COLLECTE EN PORTE À PORTE**
6 376 949 €
- **COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE**
2 850 809 €



Traitement

(9,6 millions €)

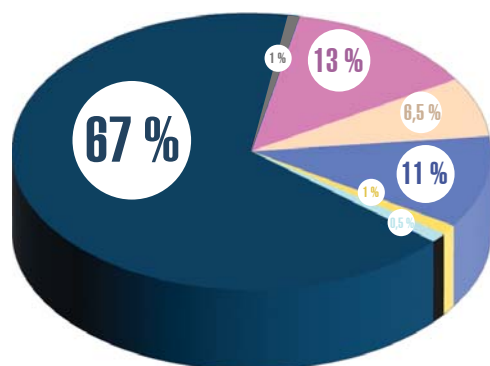
- **SIL (OM)**
5 425 690 €
- **SIL (déchets verts)**
327 974 €
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
Quai de Médès & Tri
1 892 010 €
- **DÈCHÈTERIES**
1 978 802 €

	2021
Postes	Dépenses réalisées
Collecte	6 376 949 €
Collecte des déchets ménagers et assimilés	4 247 988 €
Collecte sélective	1 520 263 €
Collecte des déchets verts	471 729 €
Colonnes enterrées	104 805 €
Entretien conteneurs	32 163 €
Apport volontaire	2 850 809 €
Exploitation déchèterie artisanale	495 925 €
Exploitation déchèteries des particuliers	1 772 174 €
Colonnes à verre	564 125 €
Entretien centre d'enfouissement technique	18 585 €
Traitement	9 624 746 €
SIL (Ordures ménagères + déchets verts)	5 753 934 €
Collecte sélective (Quai de Médès / Centres de tri)	1 892 010 €
Tout-venant	1 202 997 €
Ferrailles	65 762 €
Gravats	106 775 €
Cartons	402 110 €
Bois	194 027 €
Huiles minérales / pneus	7 131 €
Gestion administrative	1 653 413 €
Frais de gestion du personnel	1 576 816 €
Dépenses administratives du service	22 427 €
Communication	18 491 €
Autres dépenses	35 679 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	251 780 €
TOTAL GÉNÉRAL	20 757 698 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE :

(20,5 millions €)



- **TAXE ENLEVEMENT DES OM**
13 759 331 €
- **REDEVANCES**
2 652 781 €
- **SOUTIENS**
2 260 858 €
- **REPRISE MATÉRIAUX**
1 337 355 €
- **RÉGULARISATION SIL**
201 526 €
- **AUTRES RECETTES**
255 289 €
- **OPÉRATIONS D'ORDRE**
27 310 €

Postes	2021 Recettes réalisées
Taxe enlèvement des ordures ménagères	13 759 331 €
Redevances	2 652 781 €
RS professionnels & administrations	1 365 186 €
RS Hôtellerie de plein air	579 879 €
Déchèterie artisanale	707 716 €
Reprise de matériaux	1 337 355 €
Soutiens éco-organismes	2 260 858 €
Régularisation cotisation SIL	201 526 €
Autres recettes	255 289 €
Opérations d'ordre	27 310 €
TOTAL GÉNÉRAL	20 494 450 €

DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :

2021

DÉPENSES	
Opérations	Réalisations
Acquisition de conteneurs OM & CS	144 138 €
Acquisition de conteneurs à verre	54 671 €
Centre de transfert Médis	1 810 €
Colonnes enterrées	27 594 €
Déchèteries des particuliers	19 723 €
Pôle déchèterie mixte	2 023 272 €
Matériel informatique	1 123 €
Matériels divers	1 515 €
Opérations d'ordre	27 310 €
TOTAL	2 301 156 €
RECETTES	
FCTVA	407 389 €
Excédents capitalisés	2 432 549 €
Opérations d'ordre	251 780 €
TOTAL	3 091 718 €

RÉSULTATS :

	Exécution budgétaire		
	Recettes réalisées	Dépenses réalisées	Résultat exercice
Fonctionnement	20 494 450,01 €	20 757 697,52 €	- 263 247,51 €
Investissement	3 091 718,38 €	2 301 155,60 €	790 562,78 €
TOTAUX	23 586 168,39 €	23 058 853,12 €	527 315,27 €

	Résultat cumulé					
	Résultats antérieurs	Reste à réaliser		Résultat cumulé		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	5 883 500,10 €	98 214,38 €	0,0 €	20 855 911,90 €	26 377 950,11 €	5 522 038,21 €
Investissement	-532 928,84 €	264 363,13 €	0,0 €	2 565 518,73 €	2 558 789,54 €	-6 729,19 €
TOTAUX	10 966 183,76 €	362 577,51 €	0,0 €	23 421 430,63 €	28 936 739,65 €	5 515 309,02 €

FINANCEMENT DU SERVICE :

Le mode de financement principal est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Pour la prise en charge des déchets assimilés, la CARA a approuvé, par délibération du 11 décembre 2008, le règlement relatif à la redevance spéciale (RS). Le calcul du montant annuel de la RS est le suivant :

Pour les conteneurs individuels pucés : (Nombre de levées x litrage x tarif au litre) – (montant de la TEOM)

Pour les colonnes enterrées : (Nombre d'ouvertures du tambour x litrage du tambour (100, 80 ou 50 litres) x tarif au litre) – (montant de la TEOM). Le tarif au litre, révisé annuellement, a été fixé à 0,0255 €TTC/litre pour l'année 2021

Instituée par délibération du 11 avril 1996, la redevance pour l'élimination et la valorisation des déchets des établissements de l'hôtellerie de plein air est réévaluée chaque année. Le tarif voté pour l'année 2021 a été défini à 260,00 €TTC/tonne.

Les dépôts sur la déchèterie artisanale sont payants et les tarifs, fixés par la CARA, sont réévalués chaque année, afin de tenir compte de l'évolution des coûts du service. Les services des communes bénéficient d'un abattement de 50% sur les tarifs des professionnels.

REDEVANCE DECHÈTERIE ARTISANALE :

Matériaux	Tarifs 2020	Tarifs 2021
Déchets non valorisables	173,40 (€ TTC/tonne)	192,00 (€ TTC/tonne)
Déchets verts	69,40 (€ TTC/tonne)	85,00 (€ TTC/tonne)
Gravats	36,70 (€ TTC/tonne)	36,70 (€ TTC/tonne)
Bois	81,60 (€ TTC/tonne)	98,00 (€ TTC/tonne)
Carton	51,00 (€ TTC/tonne)	67,80 (€ TTC/tonne)
Emballages vides souillés (Produits dangereux)	1,86 (€ TTC/bidon)	1,80 (€ TTC/bidon)
Plâtres	-	106,70 (€ TTC/tonne)

GLOSSAIRE

CS

Collecte Sélective

DDS

Déchets Diffus Spécifiques.
« Déchets issus de produits chimiques produits en petite quantité pour lesquels la limitation de l'impact sur l'environnement, la santé humaine ou les traitements des déchets autres nécessite un traitement spécifique – auparavant dénommés DMS (Déchets Ménagers Spéciaux). »

DEEE

Déchets d'Equipements
Electriques et Electroniques

DEA

Déchets d'Eléments
d'Ameublement

DMA

Déchets Ménagers et Assimilés
(Déchets ménagers + Déchets non-ménagers) y compris les gravats de déchèteries

EMBALLAGES RECYCLABLES

Emballages et journaux, revues
et magazines

HPA

Hôtellerie de Plein Air

OMR

Ordures Ménagères
Résiduelles.
« Part des ordures ménagères collectées en mélange, restant après collectes sélectives. »

RS

Redevance Spéciale

TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures
Ménagères





**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
PÔLE ECOLOGIE URBAINE**

107 avenue de Rochefort
17201 ROYAN Cedex

Tel : 05 46 39 64 64 / Fax : 05 46 22 19 31

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

service-dechets@agglo-royan.fr

service-decheteries@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr